SOCIETE GENERALE
SENEGAL

CONDITIONS TARIFAIRES DES OPÉRATIONS BANCAIRES

CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1 Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1 Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1 Compte chèque	gratuit
1.1.1.2 Compte d'épargne simple	gratuit
1.1.1.3 Dépôt à terme	gratuit
1.1.1.4 Compte d'épargne logement	NA
1.1.1.5 Plan épargne logement	gratuit
1.1.1.6 Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	gratuit
1.1.1.7 Compte joint	
1.1.1.7.1 Compte chèque	ratuit
1.1.1.7.2 Compte d'épargne	gratuit
1.1.1.8 Compte indivis	
1.1.1.8.1 Compte chèque	gratuit
1.1.1.8.2 Compte d'épargne	gratuit
1.1.1.9 Autres types de compte	nous consulter
1.1.1.10 Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	
- Compte chèque	gratuit
- Compte d'épargne	gratuit
- Offre package	gratuit
1.1.1.11 Assurance décès accidentel associé au compte chèque	nous consulter
1.2 Conditions de Clôture de compte	
1.2.1 Compte chèque	gratuit
1.2.2 Compte d'épargne simple	gratuit
1.2.3 Dépôt à terme	gratuit
1.2.4 Compte d'épargne logement	NA
1.2.5 Plan épargne logement	gratuit
1.2.6 Compte sur livret	gratuit
1.2.7 Compte-joint	
1.2.7.1 Compte chèque	gratuit
1.2.7.2 Compte d'épargne	gratuit
1.2.8 Compte indivis	
1.2.8.1 Compte chèque	gratuit
1.2.8.2 Compte d'épargne	gratuit
1.2.9 Lettre de clôture juridique	nous consulter
1.2.10 Attestation de clôture de compte	gratuit
1.2.11 Autres types de clôture de comptes	nous consulter

SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1 Gestion de comptes	
2.1.1 Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1 Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	nous consulter maximum 14%
2.1.1.2 Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	gratuit
2.1.1.3 Commission de plus fort découvert	NA
2.1.1.4 Commission de mouvement au débit du compte	NA
2.1.1.5 Commission de dépassement sur compte autorisé	TBB + 4% (dans la limite du taux d'usure)
2.1.1.6 Commission de dépassement sur compte non autorisé	maximum 14%
2.1.1.7 Facturation par écriture pour compte en dépassement d'autorisation	10 256
2.1.1.8 Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
- Sur compte chèque	maximum 4274
- Sur compte épargne	gratuit
- Sur compte chèque banque Patrimoniale maximum	21 368
2.1.1.9 PACKS	
2.1.1.9.1 Pack Etudiant zen	
- Redevance mensuelle	100
- Frais de clôture	gratuit
2.1.1.9.2 Pack Etudiant :	
- Redevance Mensuelle	1 500
- frais clôture	gratuit
2.1.1.9.3 Pack Jeune Actif	
- Redevance mensuelle	3 000
- Redevance mensuelle avec carte débit différé	4 274
2.1.1.9.4 Pack Dalal	
- Redevance mensuelle	1 710
2.1.1.9.5 Pack Teral	
- Redevance mensuelle	1 710
2.1.1.9.6 Pack Téral Conventionné	
- Redevance Mensuel	1 000
2.1.1.9.7 Pack Access	
- Redevance mensuelle	2 992
2.1.1.9.8 Pack Progress	
- Redevance mensuelle	6 838
- Redevance mensuelle avec carte débit différé	7 692
2.1.1.9.9 Pack Success	
- Redevance mensuelle	8 547
- Redevance mensuelle avec carte débit différé	10 257
2.1.1.10 Arrêté de compte	NA
2.1.1.11 Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	gratuit
2.1.1.12 Autres types de conditions débitrices	NA
2.1.1.13 Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	NA
2.1.1.14 Assurance automobile	nous consulter
2.1.1.15 Assurance compte sécurité	6 000
2.1.1.16 Plan Sécurité Retraite	nous consulter
2.1.1.17 Educassur	nous consulter
2.1.1.18 Taxawu	nous consulter
2.1.2 Relevés de compte	
2.1.2.1 Mensuel	gratuit
2.1.2.2 A la demande (mois en cours)	2 000
2.1.2.3 Autre période (tarif par mois)	
- Cadence par quinzaine	2 500
- Cadence hebdomadaire	6 000
- Cadence journalière	15 000

SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

BON A SAVOIR : *Un relevé de compte gratuit par mois. Les produits de banque à distance sont les meilleurs moyens de suivre les opérations effectuées sur votre compte.*

2.1.3 Relevé récapitulatif des frais annuels	gratuit
2.1.4 Autre type de relevé de comptes	nous consulter
2.1.5 Attestations bancaires	
2.1.5.1 Attestation de solde	14 959
2.1.5.2 Attestation de non engagement	75 000
2.1.5.3 Autres types d'attestations bancaires	
- De prise en charge	50 000
- D'engagement	75 000
2.1.6 Droits de timbre pour versement d'espèces en compte	200
2.1.7 Frais pour procuration	
- Délivrance d'une procuration	6 000
- Annulation d'une procuration	6 000
2.1.8 Conditions créditrices	
2.1.8.1. Plan d'épargne et autres produits d'épargne non réglementés	
- Compte à terme	nous consulter
- Bon de caisse	nous consulter
2.1.8.2. Plan d'épargne et autres produits d'épargne réglementés	
- Plan d'épargne logement	4% l'an
- Compte à terme	Taux BCEAO en vigueur
- Compte épargne ou compte sur livret	3.5% l'an
- Bon de caisse	Taux BCEAO en vigueur
2.1.8.3 Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne nous consulter et autres produits d'épargne contractuelle	
2.1.8.4 Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple (rémunération sur dépôts max 10 millions)	3,5% l'an
2.1.8.5 Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	Taux BCEAO en vigueur
- pénalité si décaissement avant échéance	de 10 à 30% selon la durée
2.1.8.6 Autres conditions créditrices	NA

2.2 Moyens de paiement	
2.2.1 Chèques	
2.2.1.1 Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1 Chèques barrés non endossables	gratuit
2.2.1.1.2 Chèques non barrés/vignette (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	gratuit
2.2.1.1.3 Lettre-chèques	NA
2.2.1.1.4 Chèques de banque sur place	8 000
2.2.1.1.5 Chèques de banque UEMOA	NA
2.2.1.1.6 Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	8 000
2.2.1.2 Chèques de guichet	5 000

BON A SAVOIR : *Utiliser gratuitement votre chéquierou votre carte bancaire pour toutes vos opérations de retrait auprès de nos guichets ou GAB.*

2.2.1.3 Certification de chèque	NA
2.2.1.4 Frais pour annulation de chèque de banque	gratuit
2.2.1.5 Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	12 000
2.2.1.6 Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	12 000
2.2.1.7 Frais de destruction de chéquier (en cas de non retrait d'un chéquier dans un délai de 180 jours)	10 000

BON A SAVOIR : *ne commandez un chéquier qu'en cas de besoin.*

2.2.1.8 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	
- Frais à la charge du Remettant	2 564
- Frais à la charge du Titulaire de compte	28 205

BON A SAVOIR : *Le rejet d'un chèque sans provision sans régularisation dans un délai de 30 jours entraine l'intérdiction d'émission de chèques l'ensemble des comptes détenus par l'émetteur dans toutes les banques de l'UEMOA. Cette interdiction est valable pour une durée de 5 ans ; elle entraîne l'inscription aux fichiers centrale des chèques de la BCEAO, recensant les personnes frappées d'une interdiction d'émettre les chèques. La levée de l'interdiction peut être obtenue à tout moment, à la suite de la régularisation de la situation par le client.*

- Lettre d'avertissement	10 684
- Lettre d'injonction	20 000
2.2.1.9 Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)	NA
2.2.1.10 Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	nous consulter
2.2.1.11 Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	nous consulter
2.2.1.12 Autres types de chèques	NA
2.2.1.13 Assurance perte et vol des moyens de paiement (Quietis)	12 000/an
2.2.1.14 Encaissement de chèques	
2.2.1.14.1 Encaissement de chèques dans l'UEMOA	gratuit
2.2.1.14.2 Encaissement de chèques hors UEMOA	nous consulter
2.2.2 Cartes bancaires	
2.2.2.1 Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1 Carte privative AZUR	8 547
2.2.2.1.2 Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	

SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.2.2.1.2.1 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) de la banque du client	gratuit
2.2.2.1.2.2 Consultation de solde aux Guichets Automatiques de Banque de la banque du client	gratuit
2.2.2.1.2.3 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA	NA
2.2.2.1.2.4 Mini relevé	gratuit
2.2.2.1.2.5 Frais de gestion mensuels	NA
2.2.2.1.3 Les services de transfert rapide de fonds bancaires au sein de leur groupe	NA
2.2.2.1.4 Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	

BON A SAVOIR : *Evitez les files d'attente en caisse. Les retraits d'espèces avec votre carte SG Sénégal sont gratuits dans nos GAB.*

- Visa classic Horizon	25 641

BON A SAVOIR : *Avec la carte Visa classic Horizon, bénéficiez gratuitement d'une garantie accidents voyage, d'une assistance médicale et d'une assistance voyage*.*

- Visa Classic	
* Débit immédiat	51 285
* Débit différé	76 923
- Visa Premier	
* Débit immédiat	85 470
* Débit différé	111 111

BON A SAVOIR : *Avec les cartes Visa Classic et Premier bénéficiez gratuitement de multiples garanties et assistances: accidents voyage, perte ou vol de bagages, d'une assistance médicale et assistance voyage.*

- Visa Infinite	
* Débit différé	270 085
2.2.2.2 Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	
- AZUR EPARGNE	8 547
- Visa classic (débit immédiat)	51 285
- Visa Premier (débit immédiat)	85 470
- Visa classic Horizon	25 641
2.2.2.3 Confection de carte en urgence	20 000
2.2.2.4 Frais de reconfection de carte (sauf défectuosité)	7 000
2.2.2.5 Réédition du code confidentiel	7 000
2.2.2.6 Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	14 959
2.2.2.7 Opposition carte	
2.2.2.7.1 Par le client : perte ou vol	5 000
2.2.2.7.2 Par la banque : usage abusif (particulier)	20 000
2.2.2.8 Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	NA
2.2.2.9 Modification de contrat (carte, plafond, …)	
- Relèvement de plafond 14 959	
- Mise à jour du code de la carte	gratuit
- Annulation ou résiliation de la carte	gratuit
2.2.2.10 Expédition à domicile : frais d'envoi	10 000
2.2.2.11 Ouverture de dossier de fraude	nous consulter
2.2.2.12 Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	NA
2.2.2.13 Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	
2.2.2.13.1 Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
- Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	gratuit
- Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) autres banques locales (GIM UEMOA)	428
- Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) autres banques locales hors (GIM UEMOA)	1 923
- Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) Hors zone UEMOA	3 500
2.2.2.13.2 Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets	
- Consultation/édition de solde dans la banque du client	gratuit
- Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	300
- Consultation/édition d'historique de solde	gratuit
2.2.2.14 Paiements	
2.2.2.14.1 Au Sénégal	gratuit
2.2.2.14.2 A l'international	0.75%
2.2.3 Virements et Prélèvements	
2.2.3.1 Virements	
2.2.3.1.1 Domiciliation de salaires	gratuit
2.2.3.1.2 Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	
- Support papier (jusqu'à 11h30)	gratuit
- Support télématique/ électronique (jusqu'à 14h)	gratuit

SOCIETE GENERALE SENEGAL

CONDITIONS TARIFAIRES DES OPÉRATIONS BANCAIRES

CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.2.3.1.3 Virement sur place vers un tiers chez les confères (STAR-UEMOA)	
- Support papier (jusqu'à 11h30)	10 000
- Support télématique/ électronique (jusqu'à 14h)	gratuit
2.2.3.1.4 Virement entre agences en faveur d'un tiers	
- Support papier (jusqu'à 11h30)	gratuit
- Support télématique/ électronique (jusqu'à 14h)	gratuit
2.2.3.1.5 Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	
- Support papier (jusqu'à 11h30)	10 000
- Support télématique/ électronique (jusqu'à 14h)	gratuit
BON A SAVOIR : *les virements CONNECT sont gratuits*	
2.2.3.1.6 Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	gratuit
2.2.3.1.7 Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1 Création du dossier	gratuit
2.2.3.1.7.2 Exécution des opérations	
- Support papier	7 500
- Support télématique	gratuit
2.2.3.1.8 Modification de Virement Permanent	gratuit
2.2.3.1.9 Mise à disposition de fonds	
- Jusqu'à 100 000	5 556
- De 100 001 à 2 000 000	11 112
- Au-delà de 2 000 000	21 795
2.2.3.2 Prélèvements	
2.3.3.2.1 Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.3.3.2.1.1 Création de dossier	gratuit
2.3.3.2.1.2 Exécution de l'opération	gratuit
2.2.3.2.2 Frais d'opposition sur avis de prélèvement	gratuit
2.2.3.2.3 Emission de prélèvement par une entreprise	gratuit
2.2.3.2.4 Paiement d'un prélèvement	gratuit
2.2.3.2.5 Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	gratuit
2.2.3.2.6 Frais d'impayé sur prélèvement au titulaire	2 992
2.2.3.2.7 Rejet de prélèvement à l'initiative du client au bénéficiaire	gratuit

SERVICES BANCAIRES

3.1 Dates de valeurs appliquées	
3.1.1 Virements reçus	J+1
3.1.2 Remise de chèque	
- SG Sénégal	J
- Confrères	J+1 (à l'encaissement)
3.1.3 Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4 Virements émis	J-1
3.1.5 Domiciliation d'effets	J-1
3.1.6 Paiement de chèques	J-1
3.1.7 Versement d'espèces	J
3.1.8 Retrait d'espèces	J
3.1.9 Livrets d'épargne	
- Versement	maximum J+15
- Retrait	maximum J+15
3.2 Frais liés aux services bancaires	
3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	gratuit
3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client gratuit **quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet**	
3.2.3 Emission chèque de banque en FCFA	8 000
3.2.4 Emission chèque de banque en autre devises Vers Zone Euro	
- Commission de traitement	2.5‰ minimum 5000
- Frais de dossier	gratuit
- Frais de télécommunication	10 000
3.2.4.1 Vers autres pays (Autres devises)	
- Commission de change	2‰ minimum 7 000
- Commission de traitement	2.5‰ minimum 5 000
- Taxe Etat	6‰
- Frais de dossier	15 000
- Frais de télécommunication	10 000
3.2.5 Rejet de chèque	
- Au tiré	28 205
- Au remettant	2 564
3.2.6 Demande d'opposition	10 000
3.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD) saisie attribution, saisie conservatoire	50 000
3.2.8 Protêt	nous consulter
3.2.9 Frais de circularisation	nous consulter
3.2.10 Changement de signature	gratuit
3.2.11 Modification d'intitulé de compte	gratuit
3.2.12 Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	gratuit
3.2.13 Changement de garde de titre	NA
3.2.14 Frais de nantissement	nous consulter
3.2.15 Frais de reclassement	NA

SERVICES BANQUE A DISTANCE

4.1 Avis de débit et de crédit par voie électronique	NA
4.2 Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)	
4.3.1 Connect	1000/mois
BON A SAVOIR : *Accédez à vos comptes 24h/24h et effectuez vos virements gratuitement.*	
4.3 Virement électronique vers un autre établissement bancaire	gratuit
4.4 Banque par téléphone (accès au guide vocal)	
4.5.1 Vocalia	
- Redevance mensuelle	gratuit
- Appels	
* Du Sénégal	Coût de l'appel national
* De l'étranger	Coût de l'appel international
4.5 Services SMS	
4.6.1 Messalia	
- Réception de solde cotisation mensuelle	2 009
- Avis de débit et de crédit	gratuit
- Résiliation	gratuit
4.6 Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile	gratuit
4.7 Téléchargement de fichiers (demande de relevés de compte en ligne)	gratuit
4.8 Transfert à partir d'une carte	NA

GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1 Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	gratuit
5.2 Frais de mainlevée d'opposition à la Banque Centrale	gratuit
5.3 Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	
- 1ère échéance	17 094
- 2ème échéance	23 077
- 3ème échéance	28 205
5.4 Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	nous consulter
5.5 Lettre de déclaration à la CIP	nous consulter
5.6 Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	nous consulter
5.7 Certificat de non-paiement	nous consulter
5.8 Autres frais pour incidents de paiement	
- Lettre d'avertissement pour chèque impayé	10 684
- Lettre d'injonction pour chèque impayé	20 000

OPERATIONS SUR TITRES

6.1 Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	
- Achat par la Banque	
* Euro	0% à 2%
* Autres devises	maximum 5%
- Vente par la Banque	
* Euro	0% à 2%
* Autres devises	maximum 5%
6.2 Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	NA
6.3 Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	NA
6.4 Autres crédits à court terme (TMMM+Marge)	nous consulter
6.5 Sogebourse	
- Achat montant transaction min. 1 000	0,8%
- Vente montant transaction min. 1 000	0,8%
- Acheté-vendu / Transaction sur dossier montant transaction min. 1 000	0,8%
- Cession de bloc de titres	2 à 2,5% montant transaction
6.5.1 Conservation	
- Droits de garde : (valeur du portefeuille = pic du trimestre)	
•Tranche valeur portefeuille <= 10 millions min. 2 500 / trimestre	0,5%
•Tranche valeur portefeuille > 10 millions	0,26%
6.5.2 Autres operations sur valeurs	
- Transfert de titres portefeuille transféré min. 10 000 / valeur	0,2%
- Nantissement de titres portefeuille nanti min. 10 000 / valeur	0,25%
- Main levée sur titres portefeuille libéré min. 10 000 / valeur	1%
6.5.3 Opérations sur OPCVM	
- Courtage montant transaction min. 1 000	0,4%

OPERATIONS SUR TITRES

- Droits de garde : (valeur du portefeuille = pic du trimestre)	
•Tranche valeur portefeuille <= 10 millions min. 1 2 50 / trimestre	0,5%
•Tranche valeur portefeuille > 10 millions	0,25%
6.5.4 Autres services	
- Attestation de propriété	20 000 / attestation
- Attestation de titres en dépôt	20 000 / attestation
- Attestation d' IRVM	10 000 / attestation
- Impression de relevé de compte titres	500 / page
- Création de certificat de titres	5 000 / certificat
- Commission sur succession	0,30% portefeuille
- Frais de recherche :	
•opération de 6 mois à un an	15 000 / opération
•opération de plus d'un an	30 000 / opération

OPERATIONS DE CREDIT

7.1 Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TMMM +Marge)	
7.1.1 Découvert en compte convenu et formalisé (TMMM+Marge)	nous consulter (maximum 14 % l'an) sous réserve du respect du taux d'usure
- Frais de dossier de mise en place	5% minimum 5 000 maximum 25 000
7.1.2 Découvert en compte convenu et non formalisé	NA
7.1.3 Facilités de caisse (TMMM+Marge)	nous consulter
7.1.4 Autres crédits à court terme Prêts Personnel Ordinaire (TMMM+Marge)	nous consulter sous réserve du respect du taux d'usure
7.2 Crédits à l'habitat	
7.2.1 Moyen terme (TMMM+Marge)	nous consulter sous réserve du respect du taux d'usure
7.2.2 Long terme (TMMM+Marge)	nous consulter sous réserve du respect du taux d'usure
7.3 Crédit-bail	
7.3.1 Mobilier (TMMM+Marge)	nous consulter
7.3.2 Immobilier	NA
7.4 Autres opérations connexes aux opérations de crédit	
7.4.1 Frais de mainlevée d'hypothèque	nous consulter
7.4.2 Assurance sur prêts particuliers	nous consulter
7.4.3 Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	gratuit
7.4.4 Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque	gratuit
7.4.5 Demande d'édition de tableau d'amortissement	gratuit
7.4.6 Demande de réédition de tableau d'amortissement (duplicata)	15 000
7.4.7 Frais d'impayé au remboursement	
- Majoration sur le taux du crédit en cas d'échéance impayée (appliquée pendant la durée du retard)	3%
- Commission de traitement	5 000
7.4.8 Pénalité de remboursement anticipé	
- rachat interne	3%
- rachat externe	3%
7.4.9 Frais d'état d'engagement	75 000
7.4.10 Frais d'anticipation PPO (Pénalité en % à percevoir sur le capital restant dû)	3% minimum 25 000
7.4.11 Frais d'étude des dossiers de prêt	gratuit
7.4.12 Autres opérations de crédit	nous consulter
7.4.13 Autres assurances sur prêts particuliers	nous consulter
7.4.14 Avenant sur contrat prêt	gratuit
7.4.15 Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	gratuit
7.4.16 Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	nous consulter
7.4.17 Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	nous consulter
7.4.18 Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	3%
7.4.19 Commission d'engagement	NA
7.4.20 Frais et commissions d'escompte	NA
7.4.21 Cautions et avals	NA

OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

8.1 Chèque payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traités hors compensation régionale)	
8.1.1 Frais d'encaissement	
8.1.1.1 Frais de manipulation :	
- Tarif zone EURO	10 000
- Tarif Autre zone	12 000
8.1.1.2 Frais port de lettre	5 000
8.1.1.3 Chèque libellé en devises : commission de change en sus	0 à 2%
8.1.1.4 Frais d'impayés	7 000
8.2 Chèques et effets gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
8.2.1 Chèques reçus par la compensation régionale	NA
8.2.2 Frais d'encaissement	NA

SOCIETE GENERALE SENEGAL

CONDITIONS TARIFAIRES DES OPÉRATIONS BANCAIRES

CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

8.2.3 Frais de manipulation	NA
8.2.4 Frais de SWIFT	NA
8.2.5 Frais de port de lettre	NA
8.2.6 Frais sur chèque en souffrance	NA
8.2.7 Frais fixes d'impayés	NA
8.3 Emission de chèques de banque à destination d'un pays étranger	
8.3.1 Frais de dossier	NA
8.4 Transferts	
8.4.1 Transferts zone UEMOA	NA
8.4.2 Transferts hors zone UEMOA	
8.4.2.1 Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	
8.4.2.1.1 Transfert reçu	
En Euro	
- Frais si bénéficiaire client SG Sénégal	gratuit
- Frais si bénéficiaire non client	gratuit
En autres devises	
- Frais si bénéficiaire client SG Sénégal	gratuit
- Commission de change	gratuit
- Frais si bénéficiaire non client	gratuit
8.4.2.1.2 Transfert émis	
Vers zone EURO	
- Commission de traitement	2.5‰ minimum 5 000
- Frais de dossier	15 000
- Frais de télécommunication	10 000
Vers autres pays (Autres devises)	
- Commission de change	2‰ minimum 7000
- Commission de traitement	2.5‰ minimum 5000
- Taxe Etat	6‰
- Frais de dossier	20 000
- Frais de télécommunication	10 000
8.4.2.2 Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	NA
8.4.3 Autres types de transferts	NA

AUTRES SERVICES

9.1 Frais de recherche de documents (en unité)	
9.1.1 0 à 30 jours	15 385
9.1.2 30 à 60 jours	15 385
9.1.3 60 à 90 jours	15 385
9.1.4 Plus d'un an	15 385
9.1.5 Supplément par photocopie	1 496
9.2 Casier	4 000/ trimestre
9.3 Location de coffre-fort	
9.3.1 Location d'un compartiment de coffre fort	
Petit	
- Déposit	350 000
- Frais annuels de location	120 000
Moyen	
- Déposit	350 000
- Frais annuels de location	240 000
Grand	
- Déposit	350 000
- Frais annuels de location	360 000
9.4 Frais de reproduction de clé	nous consulter
9.5 Demande de renseignements sur client	nous consulter
9.6 Demande de renseignements financiers	nous consulter
9.7 Demande de renseignements comptables	nous consulter
9.8 Abonnement mensuel au site internet	gratuit
9.9 Successions	
9.9.1 Frais d'ouverture de dossier de succession	20 000
9.9.2 Frais de dossier de succession	
(au règlement selon l'actif)	
Liquidation	
- De 0 à 200 000	gratuit
- De 200 001 à 500 000	2%
- Plus de 500 000	1,5%
9.9.3 Frais annuels de tenue de compte	
- Frais de dossier pour transfert chez le notaire	0,5%
9.10 Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	nous consulter
9.11 Frais de retour à l'exploitation pour compte déclassé	29 915
9.12 Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	20 000
9.12.1 Lettre d'avertissement	10 684
9.12.2 Lettre d'injonction	20 000
9.13 Attestation	
- D'avoirs	14 959
- De prise en charge	50 000
- De solde	14 959
- D'engagement	75 000
- De non engagement	75 000
9.14 Reconstitution d'extrait de compte	NA
9.15 Autres types de services	
Frais de constitution de garantie	
- Garanties personnelles	50 000
- Garanties réelles	60 000

MICRO-ENTREPRENEURS (EX CLIENTELE MANKO)

CONDITIONS GENERALES SUR LA TENUE DE COMPTE

1.1 Ouverture de compte	gratuit
1.2 Frais de tenue de compte mensuels	
- Sur compte courant SAMA NAFA	812
- Sur livret épargne SAMALMA	gratuit
1.3 Packs (tarifs annuels HT)	
- Pack Natangue	34 530
1.4 Fermeture de compte	gratuit
1.5 Relevés de compte	
- SAMA NAFA - Cadence mensuelle	gratuit
- SAMALMA - Cadence trimestrielle	gratuit
- A la demande	2 000/mois de tirage
1.6 Attestation (solde, engagement, non engagement,…)	6 410
1.7 Délivrance d'une carte RIB	NA
1.8 Délivrance d'une carte RIB plastifiée	2 137
1.9 Délivrance d'une procuration	6 410
1.10 Annulation d'une procuration	6 410

MONETIQUE ET BANQUE A DISTANCE

2.1 Porte monnaie électronique	
Porte Monnaie électronique YUP	
Abonnement mensuel-Offre NOPALE (lien Wallet YUP-Compte Manko)	427
2.2 Cotisation mensuelle Dioko'Tel Solo	1.282
(Particuliers, commerçants, salariés)	
(*) Avis de débit et de crédit gratuit	
PLACEMENTS	

PLACEMENTS

3.1 Compte épargne SAMALMA	3,5% net l'an
3.2 Virement mensuel automatique Dialalel	gratuit

CREDITS

4.1 Prêts à la consommation TAWFEX	14,5% max
(sous réserve du respect de taux d'usure)	
4.2 Durée	6 à 48 mois
4.3 Frais de dossier	
(en % du capital emprunté)	
- de 6 à 24 mois	0,50%
- de 25 à 48 mois	0,70%
4.4 Assurance Décès Invalidité absolue	
(en % du capital emprunté)	
- de 6 à 24 mois	0.30%
- de 25 à 48 mois	0.80%
- Taux d'intérêt de retard à percevoir sur le montant en impayé	0.21% par jour
4.5 Frais de remboursement anticipé	
(Pénalité en % à percevoir sur le capital restant dû)	4,5% minimum 8 000
4.6 Frais de recouvrement	
- Frais de lettre / SMS de relance pour retard de plus de 5 jours	855
- Frais de lettre / SMS de relance pour retard de plus de 5 jours	4 274
- Frais de lettre / SMS de relance pour retard de plus de 5 jours	8 547

ASSURANCE - PREVOYANCE

5.1 FAGARUU option 1 - Prime annuelle TTC	4 000
5.2 FAGARUU option 2 - Prime annuelle TTC	7 500
5.3 FAGARUU option 3 - Prime annuelle TTC	11 000
5.4 FAGARUU option 4 - Prime annuelle TTC	14 000

COMMERCANTS (NON-IMMATRICULES)

1.1 Ouverture de compte	gratuit
1.2 Frais de tenue de compte mensuels	
- Sur compte courant NAFA DJAMBAR	812
- Sur livret épargne SAMALMA	gratuit
1.3 Intérêts débiteurs	taux fixe 14 %
1.4 Fermeture de compte	gratuit
1.5 Relevés de compte	
- NAFA DJAMBAR - Cadence mensuelle	gratuit
- SAMALMA - Cadence trimestrielle	gratuit
- A la demande	2 000/mois de tirage
1.6 Attestation (solde, engagement, non engagement,…)	6 410
1.7 Délivrance d'une carte RIB	gratuit
1.8 Délivrance d'une carte RIB plastifiée	2 137
1.9 Délivrance d'une procuration	6 410
1.10 Annulation d'une procuration	6 410

MONETIQUE ET BANQUE A DISTANCE

2.1 Porte monnaie électronique	
Porte Monnaie électronique YUP	
Cotisation mensuelle-Offre NOPALE (lien Wallet YUP-Compte Manko)	855
2.2 Dioko'Tel - réception de solde	
- Cotisation mensuelle Dioko'Tel Solo (Commerçants)	1 282
- Cotisation mensuelle Dioko'Tel Duo (PME)	1 710
(*) Avis de débit et de crédit gratuit	

PLACEMENTS

3.1 Compte courant NAFA DJAMBAR	Pas de rémunération
3.2 Compte épargne SAMALMA	3,5% l'an
3.3 Virement mensuel automatique Dialalel	gratuit

CREDIT

4.1 Prêts productifs SUXALI	14.5% max
4.2 Durée	1 à 36 mois
4.3 Frais de dossier (en % du capital emprunté)	
- De 1 à 5 mois	0.15%
- De 6 à 12 mois	0,25%
- De 13 à 24 mois	0,50%
- De 25 à 36 mois	0.7%
4.4 Assurance Décès Invalidité absolue (en % du capital emprunté)	
- De 1 à 5 mois	0.15%
- De 6 à 12 mois	0.30%
- De 13 à 24 mois	0.50%
- De 25 à 36 mois	0.8%
4.5 Taux en cas d'échéance impayée	
- Taux d'intérêt de retard à percevoir sur le montant en impayé	04%
4.6 Frais de remboursement anticipé	
(Pénalité en % à percevoir sur le capital restant dû)	4,5% minimum 8 547
4.7 Frais de recouvrement	
- Frais de lettre / SMS de relance pour retard de plus de 5 jours	855
- Frais de lettre / SMS de relance pour retard de plus de 5 jours	4 274
- Frais de lettre / SMS de relance pour retard de plus de 5 jours	8 547

ASSURANCE - PREVOYANCE

5.1 Prévoyance décès FAGARUU	
Option 1 - Prime annuelle HT	nous consulter
Option 2 - Prime annuelle HT	nous consulter
Option 3 - Prime annuelle HT	nous consulter
Option 4 - Prime annuelle HT	nous consulter
5.2 Assurance incendie stock de marchandises et matériel d'exploitation	
- Prime annuelle TTC manko	0.75% de la valeur assurée

SOCIETE GENERALE SENEGAL

CONDITIONS TARIFAIRES DES OPÉRATIONS BANCAIRES

CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

ENTREPRISES INDIVIDUELLES (IMMATRICULEES)

1.1 Ouverture de compte	gratuit
1.2 Frais de tenue de compte mensuels	
- Sur compte courant NAFA DJAMBAR+	1581
- Sur compte épargne YOKUTE	gratuit
1.3 Pack compte courant	
- Pack Ngenel	80 684
1.4 Intérêts débiteurs	Taux fixe 14 %
1.5 Fermeture de compte	gratuit
1.6 Relevés de compte	
- NAFA DJAMBAR - Cadence mensuelle	gratuit
- YOKUTE - Cadence trimestrielle	gratuit
- A la demande	2 000/mois de tirage
1.7 Attestation (solde, engagement, non engagement,…)	6 410
1.8 Délivrance d'une carte RIB	gratuit
1.9 Délivrance d'une carte RIB plastifiée	2 137
1.10 Délivrance d'une procuration	6 410
1.11 Annulation d'une procuration	6 410
MONETIQUE ET BANQUE A DISTANCE	
2.1 Porte Monnaie électronique YUP Cotisation mensuelle-Offre NOPALE (lien Wallet YUP-Compte Manko) NAFA DJAMBAR +	1.282
2.2 Dioko'Tel - réception de solde	
- Cotisation mensuelle Dioko'Tel Solo (Commerçants)	1 282
- Cotisation mensuelle Dioko'Tel Duo (PME)	1 710
(*) Avis de débit et de crédit gratuit	
PLACEMENTS	
3.1 Compte courant NAFA DJAMBAR	pas de rémunération
3.2 Compte épargne YOKUTE	3,5% net l'an
3.3 Virement mensuel automatique Dialalel	gratuit
CREDITS	
4.1 Prêts productifs SUXALI	14,5 % max
4.2 Durée	1 à 36 mois
4.3 Frais de dossier (en % du capital emprunté)	
- De 1 à 5 mois 0.15%	
- De 6 à 12 mois 0,25%	
- De 13 à 24 mois 0,50%	
- De 25 à 36 mois 0.7%	
4.4 Assurance Décès Invalidité absolue (en % du capital emprunté)	
- De 1 à 5 mois 0.15%	
- De 6 à 12 mois 0.30%	
- De 13 à 24 mois 0.50%	
- De 25 à 36 mois 0.8%	
4.5 Taux en cas d'échéance impayée	
- Taux d'intérêt de retard à percevoir	0.21% par jour
sur le montant en impayé	
4.6 Frais de remboursement anticipé (Pénalité en % à percevoir sur le capital restant dû)	4,5% minimum 8 547
4.7 Frais de recouvrement	
- Déplacement recouvrement retard de plus de 5 jours	855
- Déplacement recouvrement retard de plus de 15 jours	4 274
- Déplacement recouvrement retard de plus de 30 jours	8 547
ASSURANCE - PREVOYANCE	
5.1 Prévoyance décès FAGARUU	
Option 1 - Prime annuelle TTC	nous consulter
Option 2 - Prime annuelle TTC	nous consulter
Option 3 - Prime annuelle TTC	nous consulter
Option 4 - Prime annuelle TTC	nous consulter
5.2 Assurance incendie stock de marchandises et matériel d'exploitation	
- Prime annuelle TTC	0.75% de la valeur assurée

SOCIETES COMMERCIALES (IMMATRICULEES)

1.1 Ouverture de compte	gratuit
1.2 Frais de tenue de compte mensuels	
- Sur compte courant NAFA KUREL	1 581
- Sur compte sur dépôts rémunérés YOKUTE	gratuit
1.3 Pack compte courant	
- Pack Noflaye	54 017
1.4 Intérêts débiteurs	Taux fixe 14 %
1.5 Fermeture de compte	gratuit
1.6 Relevés de compte	
- NAFA KUREL - Cadence mensuelle	gratuit
- YOKUTE - Cadence trimestrielle	gratuit
- A la demande	2 000/mois de tirage
1.7 Attestation (solde, engagement, non engagement,…)	6 410
1.8 Délivrance d'une carte RIB	gratuit
1.9 Délivrance d'une carte RIB plastifiée	2 137
1.10 Délivrance d'une procuration	6 410
1.11 Annulation d'une procuration	6 410
MONETIQUE ET BANQUE A DISTANCE	
2.1 Porte Monnaie Electronique YUP - Cotisation mensuelle - Offre NOPALE (lien Wallet YUP-Compte Manko) NAFA DJAMBAR +	1 282
2.2 Dioko'Tel - Réception de solde	
- Cotisation mensuelle Dioko'Tel Solo (Commerçants)	1 282
- Cotisation mensuelle Dioko'Tel Duo (PME)	1 710
(*) Avis de débit et de crédit gratuit	
PLACEMENTS	
3.1 Compte courant NAFA KUREL	pas de rémunération
3.2 Compte épargne YOKUTE	3,5% net l'an
3.3 Virement mensuel automatique Dialalel	gratuit
CREDITS	
4.1 Prêts productifs SUXALI	max 14,50%
4.2 Durée	1 à 36 mois
4.3 Frais de dossier (en % du capital emprunté)	
- De 1 à 5 mois	0.15%
- De 6 à 12 mois	0,25%
- De 13 à 24 mois	0,50%
- De 25 à 36 mois	0.7%
4.4 Assurance Décès Invalidité absolue (en % du capital emprunté)	
- De 1 à 5 mois	0.15%
- De 6 à 12 mois	0.30%
- De 13 à 24 mois	0.50%
- De 25 à 36 mois	0.8%
4.5 Taux en cas d'échéance impayée - Taux d'intérêt de retard à percevoir 0.21% par jour sur le montant en impayé	
4.6 Frais de remboursement anticipé (Pénalité en % à percevoir sur le capital restant dû) minimum	4,5% 8 547
4.7 Frais de recouvrement	
- Déplacement recouvrement retard de plus de 5 jours	855
- Déplacement recouvrement retard de plus de 15 jours	4 274
- Déplacement recouvrement retard de plus de 30 jours	8 547
ASSURANCE - PREVOYANCE	
5.1 Prévoyance décès FAGARUU	
Option 1 - Prime annuelle TTC	nous consulter
Option 2 - Prime annuelle TTC	nous consulter
Option 3 - Prime annuelle TTC	nous consulter
Option 4 - Prime annuelle TTC	nous consulter
5.2 Assurance incendie stock de marchandises et matériel d'exploitation Prime annuelle TTC	0,75% de la valeur assurée

DETERMINATION DU TAUX EFFECTIF GLOBAL (TEG) (Décret n°951004 du 7 Novembre 1995)

L'arrêt de compte périodique (mensuel ou trimestriel) mentionne le taux effectif global (TEG) appliqué. Le TEG comprend les intérêts, commissions ou rémunérations, de toute nature, prévus aux décrets ci-dessus afférents aux utilisations à découvert du compte courant. Il ne doit pas être confondu avec le taux conventionnel utilisé pour calculer les intérêts débiteurs.

Le TEG est un taux proportionnel à un taux journalier exprimé pour 100F. Le taux journalier (ou taux période) est calculé selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Intérêts + commissions sur le plus fort découvert}}{\text{Addition de tous les soldes débiteurs en valeur multipliés par leur durée en jours}} \times 100$$

Le TEG (Taux Effectif Global) est calculé en multipliant le taux journalier ci-dessus par le nombre de jours de l'année en cours selon la formule :
Taux journalier x durée de l'année civile en jours (365 ou 366).

Le taux d'intérêt des crédits à la consommation est déterminer par rapport au Taux Moyen du Marché Monétaire auquel une marge est rajoutée. Il est calculé selon l'exemple suivant:

10 000 000 (capital)* 11.801 (taux *TAF)*60 (maturité) = 13 090 348 (capital dû)

*en remplacement de la TOB (Taxe sur les opérations bancaires)

Le taux moyen mensuel du marché monétaire est de 2 % au 30 Novembre 2020.

Ce taux est susceptible de varier mensuellement.

La décision N°397/12/2010 portant sur la mise en oeuvre de la politique de la monnaie et du crédit de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), consacre l'indexation des taux applicables sur le taux moyen mensuel du marché monétaire.

Toutes ces informations vous seront utiles pour choisir les produits et les services les mieux adaptés à vos attentes, pour améliorer la gestion de vos opérations bancaires.

Les opérations bancaires moins courantes ne sont pas indiquées dans cette brochure. Bien entendu, pour toutes précisions complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers de clientèle.

SOCIETE GENERALE SENEGAL

CONDITIONS TARIFAIRES DES OPÉRATIONS BANCAIRES

CLIENTELE DES PROFESSIONNELS ET PETITES ASSOCIATIONS

CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1 Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1 Ouverture de compte	
(avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1 Dépôt à terme	nous consulter
1.1.1.2 Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	NA
1.1.1.3 Compte courant	gratuit
1.1.1.4 Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	NA
1.1.1.5 Autres types de comptes	NA
1.1.1.6 Assurance compte sécurité	6 000
1.2 Conditions de Clôture de compte	
1.2.1 Dépôts à terme	gratuit
1.2.2 Compte d'instruments financiers à décliner par type d'instrument	NA
1.2.3 Compte courant	gratuit
1.2.4 Lettre de clôture juridique	NA
1.2.5 Autres types de clôture de comptes	NA

SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1 Gestion de comptes	
2.1.1 Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1 Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	nous consulter (max 14% l'an)
2.1.1.2 Commission de plus fort découvert	0,20%
2.1.1.3 Commission de mouvement au débit (Petites Associations)	0,25‰
2.1.1.4 Commission de mouvement au débit (Professionnels)	maximum 1%
2.1.1.5 Commission de dépassement sur compte autorisé	TBB + 4.5% dans la limite du taux d'usure
2.1.1.6 Facturation par écriture pour compte en dépassement d'autorisation	12 000
2.1.1.7 Commission de dépassementsur compte non autorisé	maximum 14 %
2.1.1.8 Frais de tenue de compte	
- Professions libérales (tarif mensuel)	5 000
- Commerçants, artisans, micro-entreprises	10 000 (tarif mensuel)
- Petites associations (tarif trimestriel)	7 500
- Pack Pro	15 000
2.1.1.9 Arrêté de compte	nous consulter
2.1.2 Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	gratuit
2.1.3 Relevés de compte	
2.1.2.2 Mensuel	gratuit
2.1.2.3 Duplicata	15 000
2.1.2.4 Autre période	
- Cadence par quinzaine	5 000
- Cadence hebdomadaire	8 000
- Cadence journalière	20 000

BON A SAVOIR : *Un relevé de compte est gratuit par mois. Les produits de banque à distance sont les meilleurs moyens de suivre les opérations effectués sur votre compte.*

2.1.3 Attestations bancaires	
2.1.3.1 Attestation de solde	15 000
2.1.3.2 Attestation de non engagement	NA
2.1.3.3 Autres types d'attestations bancaires	
- De capacité financière	100 000
- De prise en charge	75 000
- Attestation de solde de compte	10 000
2.1.4 Droits de timbre pour versement d'espèces en compte	200
2.1.5 Frais pour procuration	
- Délivrance d'une procuration	15 000
- Annulation d'une procuration	15 000
2.1.6 Conditions créditrices	
2.1.6.1 Produits d'épargne	NA
2.1.6.2 Autres dépôts	
- Dépôt à terme	
- Pénalité en cas de déblocage anticipé	de 10 à 30% selon la durée
2.1.6.3 Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	nous consulter
2.1.6.4 Autres types de conditions créditrices	nous consulter
2.2 Moyens de paiement	
2.2.1 Chèque	
2.2.1.1 Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1 Chèques barrés non endossables	gratuit
2.2.1.1.2 Lettre-chèques	NA
2.2.1.1.3 Chèques de banque sur place	15 000
2.2.1.1.4 Chèques de banque UEMOA	NA
2.2.1.1.5 Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	15 000
2.2.1.2 Certification de chèque	NA
2.2.1.3 Frais pour annulation de chèque de banque	gratuit
2.2.1.4 Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	15 000
2.2.1.5 Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	NA
2.2.1.6 Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait dans un délai de 180 jours	15 000

SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.2.1.7 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	
- Frais à la charge du Remettant	2 500
- Frais à la charge du Titulaire de compte	20 000
- Lettre d'avertissement	15 000
- Lettre d'injonction	20 000
2.2.1.8 Forfait chèque impayé <à montant X FCFA (montant à préciser	NA
2.2.1.9 Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	nous consulter
2.2.1.10 Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	nous consulter
2.2.1.11 Quietis	12 000
2.2.1.12 Encaissement de chèques	
2.2.1.12.1 Encaissement de chèques dans l'UEMOA	gratuit
2.2.1.12.2 Encaissement de chèques hors UEMOA	
Sur Zone Euro	
- Frais d'encaissement Chèque montant minimum 100 euros	11 000
- Frais de courrier Sur autres pays (autres devises)	5 000
- Frais d'encaissement Chèque montant	15 000 nous consulter minimum
- Frais de courrier	5 000
- Commission de change	2‰ minimum 7000
2.2.2 Cartes bancaires	
2.2.2.1 Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1 Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
- Carte Salaire	nous consulter
2.2.2.1.1.1 Coût des retraits gratuit aux Guichets Automatiques de Banques (GAB)/ Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	
2.2.2.1.1.2 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) des confrères GIM UEMOA	428
2.2.2.1.1.3 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) des autres banques locales (Hors GIM UEMOA)	1 923
2.2.2.1.1.4 Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) des autres banques hors zone UEMOA	
2.2.2.1.1.5 Frais de gestion mensuels	NA
2.2.2.1.1.6 Frais annuels	NA
2.2.2.1.2 Carte interbancaire internationale	
- Visa CLASSIC BUSINESS	60 000
- Visa PREMIER BUSINESS	90 000

BON A SAVOIR : *Evitez les files d'attente en caisse. Les retraits d'espèces avec votre carte SG Sénégal sont gratuits dans nos GAB.*

BON A SAVOIR : *Avec la carte Visa Classic Business bénéficiez gratuitement d'une garantie accidents voyage, d'une assistance perte ou vol de bagages, d'une assistance médicale et d'une assistance voyage**

BON A SAVOIR : *Avec la carte Visa Premier Business bénéficiez gratuitement de multiples garanties et assistances: accidents voyage, perte ou vol de bagages, d'une assistance médicale et assistance voyage**

2.2.2.2 Confection de carte en urgence (frais)	20 000
2.2.2.3 Frais de reconfection de carte (sauf défectuosité)	12 000
2.2.2.4 Réédition du code confidentiel	7 000
2.2.2.5 Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	14 959
2.2.2.6 Opposition carte	
2.2.2.6.1 Par le client : perte ou vol	5 000
2.2.2.6.2 Par la banque : usage abusif (Société)	25 000
2.2.2.7 Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	NA
2.2.2.8 Modification de contrat (carte, plafond, …) Relèvement de plafond	14 959
2.2.2.9 Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	10 000
2.2.2.10 Ouverture de dossier de fraude	nous consulter
2.2.2.11 Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	nous consulter
2.2.2.12 Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	nous consulter

SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.2.2.12.1 Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
- Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	gratuit
- Distributeurs Automatiques de billets (DAB) autres banques locales (GIM UEMOA)	428
- Distributeurs Automatiques de billets (DAB) autres banques locales hors (GIM UEMOA)	1 923
- Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) Hors zone UEMOA	3 500
2.2.2.12.2 Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques/ Distributeurs Automatiques de Billets	
- Consultation/édition de solde dans la banque du client	gratuit
- Consultation/édition d'historique de solde autres Gab	300
- Mise à jour du code de la carte	NA
2.2.2.13 Paiements	
2.2.2.13.1 Au Sénégal	gratuit
2.2.2.13.2 A l'international	0.75%
2.2.3 Virements et Prélèvements	
2.2.3.1 Virements	
2.2.3.1.1 Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	gratuit
2.2.3.1.2 Virement sur place vers un tiers	
- Virement simple Frais traitement par ligne	
* Support papier	15 000
Support Télématique/Electronique:	
- Virement simple	250 par ligne
- Virements multiples	2 500
2.2.3.1.3 Virement entre agence en faveur d'un tiers	gratuit
2.2.3.1.4 Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	15 000
2.2.3.1.5 Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	gratuit
2.2.3.1.6 Mise en place de virement permanent local ou autre	gratuit
2.2.3.1.6.1 Ouverture de dossier	
- Virement permanent local	gratuit
- Virement permanent UEMOA	gratuit
2.2.3.1.6.2 Exécution de l'opération	
- Support papier support télématique électronique	7 500
- virement simple	250 par ligne
- virements multiples	2500
2.2.3.1.7 Remise de virement (support télétransmission)	
- Virement permanent local	gratuit
- Virement permanent UEMOA	gratuit
2.2.3.1.8 Mise à disposition de fonds	2‰ minimum 25 000
2.2.3.2 Prélèvements	
2.2.3.2.1 Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1 Ouverture de dossier	gratuit
2.2.3.2.1.2 Exécution de l'opération	
- Prélèvement automatique	gratuit
- Prélèvement Manuel	gratuit
2.2.3.2.2 Frais d'opposition sur avis de prélèvement	5 000
2.2.3.2.3 Emission de prélèvement par une entreprise	nous consulter
2.2.3.2.4 Paiement d'un prélèvement	nous consulter
2.2.3.2.5 Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	NA
2.2.3.2.6 Frais de prélèvement impayé (sans provision)	
- Au titulaire du compte	12 500
- Au bénéficiaire	gratuit
2.2.3.2.7 Rejet de prélèvement à l'initiative du client	NA
2.2.3.3 Effets de commerce	
2.2.3.3.1 Frais sur paiement d'effets	
- Au Sénégal et dans la zone UEMOA	gratuit
- En provenance Zone Euro	
* Présentation de l'effet à l'acceptation du dossier	20 00
* Commission de traitement	3,25‰
* Taxe Etat	6‰

SOCIETE GENERALE SENEGAL

CONDITIONS TARIFAIRES DES OPÉRATIONS BANCAIRES

CLIENTELE DES PROFESSIONNELS ET PETITES ASSOCIATIONS

SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

* Frais de courrier	5 000
* Frais de télécommunication	12 000
- En provenance autres pays	
* Présentation de l'effet à l'acceptation du dossier	5 000 2
* Commission de change	2% minimum 7 000
* Commission de traitement	3,25‰
* Taxe Etat	6‰
* Frais de courrier	5 000
* Frais de télécommunication	12 000
2.2.3.3.2 Frais d'encaissement sur effets	
- Agence SG Sénégal	10 000
- Autres banques	10 000
- Vers Zone Euro	
* Ouverture de dossier	15 000
* Frais de port	10 000
- Vers autres pays	
* Ouverture de dossier	15 000
* Frais de port	10 000
2.2.3.3.3 Commission de bordereau	0,75% minimum 6 000
2.2.3.3.4 Commission d'endos	0,75%
2.2.3.3.5 Intérêt	maximum 14 % minimum 6 000
2.2.3.3.6 Port de lettre	NA
2.2.3.3.7 Frais fixe	2 500
2.2.3.3.8 Frais de protêt	nous consulter
2.2.3.3.9 Frais de prorogation d'échéance	
- International	35 000
- Au Sénégal et dans l'UEMOA	20 000
2.2.3.3.10 Autres effets de commerce	
- Réclamation	20 000
- Effet sans avis de domiciliation	6 000
- Impayés	
* A la charge du remettant	10 000
* A la charge du tiré	20 000
2.2.3.3.11. Carnet d'effets de commerce	
- 25 Feuillets	5 000
- 50 Feuillets	10 000
- 100 feuillets	20 000

SERVICES BANCAIRES

3.1 Dates de valeurs appliquées	
3.1.1 Virements reçus	J
3.1.2 Remise de chèque	
- SG Sénégal	J
- Confrères	J+1 à l'encaissement
3.1.3 Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4 Virements émis	J-1
3.1.5 Domiciliation d'effets	J-1
3.1.6 Paiement de chèques	J-1
3.1.7 Versement d'espèces	J
3.1.8 Retrait d'espèces	J
3.1.9 Livrets d'épargne	
- Versement	maximum J+15
- Retrait	maximum J+15
3.2 Frais liés aux services bancaires	
3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	gratuit
3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	
- Avec chéquier	gratuit
- Sans chéquier	10 000
3.2.3 Emission chèque de banque en FCFA	10 000
3.2.4 Emission chèque de banque en autre devises	
Vers zone Euro	
- Commission de traitement	3,25‰
- Taxe Etat	6‰
- Frais de dossier	7000
- Frais de télécommunication	12 000
Autres devises	
- Commission de change	2‰ minimum 7000
- Commission de traitement	3,25‰
- Taxe Etat	6‰
- Frais de dossier	7000
- Frais télécommunication	12 000
3.2.5 Rejet de chèque	
- au titulaire	20 000
- au remettant	2500
3.2.6 Demande d'opposition (par demande)	15 000
3.2.7 Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)	60 000
3.2.8 Protêt	nous consulter
3.2.9 Frais de circularisation	60 000
3.2.10 Changement de signature	gratuit
3.2.11 Modification d'intitulé de compte	gratuit
3.2.12 Changement d'adresse	gratuit
3.2.13 Changement de garde de titre	gratuit
3.2.14 Frais de nantissement	nous consulter
3.2.15 Frais de reclassement	NA
3.2.16 Autres types de services bancaires	nous consulter

SERVICE BANQUE A DISTANCE

4.1 Avis de débit et de crédit par voie électronique	NA
4.2 Banque en ligne	
Sogecashnet	
Pack Standard	10 000
Pack Premium	25 000
Digipass supplémentaire	5 000
Connect Pro	5 000 / mois sauf pour les associations : 10 000 / an

BON À SAVOIR : *Accédez à vos comptes 24h/24h et effectuez vos virements gratuitement.*

4.3 Virement électronique vers un autre établissement bancaire	
Connect	gratuit
Sogecashnet :	
- virement simple	250 par ligne
- Virements multiples	2 500
4.4 Services SMS	
4.4.1 Messalia Pro	
- Avis de débit et de crédit	gratuit
- Réception de solde	5 000
4.5 Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile	NA
4.6 Téléchargement de fichiers (demande de relevés de compte en ligne)	gratuit
4.7 Autres types de services banque à distance	
4.7.1 Vocalia Pro	
- Redevance mensuelle	gratuit
4.7.2 Appels	
- Du Sénégal	cout d'appel national
- De l'étranger	cout d'appel international

GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1 Frais de déclaration d'oppositionà la Banque Centrale	gratuit
5.2 Frais de mainlevée d'opposition à laBanque Centrale	gratuit
5.3 Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	
1ère échéance	30 000
2ème échéance	40 000
3ème échéance	50 000
5.4 Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	nous consulter
5.5 Lettre de déclaration à la CIP	nous consulter
5.6 Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	
- A la charge du titulaire :	25 000
- A la charge du remettant :	2 500
5.7 Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)	nous consulter
5.8 Certificat de non-paiement	gratuit
5.9 Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	
- Lettre d'avertissement pour chèque impayé	15 000
- Lettre d'injonction pour chèque impayé	20 000

OPERATIONS SUR TITRES

6.1 Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	nous consulter
6.2 SOGEBOURSE	
6.2.1 Courtage	
- Achat montant transaction min. 1 000 F	0,8%
- Vente montant transaction min. 1 000 F	0,8%
- Acheté-vendu / Transaction sur dossier montant transaction min. 1 000 F	0,8%
- Cession de bloc de titres	2 à 2,5% montant transaction
6.2.2 Conservation	
- Droits de garde : (valeur du portefeuille = pic du trimestre)	
• Tranche valeur portefeuille <= 10 millions	minimum 0.5% 2 500/trimestre
• Tranche valeur portefeuille > 10 millions	0,26%
6.2.3 Autres opérations sur valeurs	
- Transfert de titres portefeuille transféré min. 10 000 / valeur	0,2%
- Nantissement de titres portefeuille nanti min. 10 000 / valeur	0,25%
- Main levée sur titres portefeuille libéré min. 10 000 / valeur	1%
6.2.4 Opérations sur opcvm	
- Courtage montant transaction min. 1 000	0,4%
- Droits de garde : (valeur du portefeuille = pic du trimestre)	
• Tranche valeur portefeuille <= 10 millions min. 1 2 50 / trimestre	0,5%
• Tranche valeur portefeuille > 10 millions	0,25%

OPERATIONS SUR TITRES

6.2.5 Autres services	
- Attestation de propriété	20 000 / attestation
- Attestation de titres en dépôt	20 000 / attestation
- Attestation d'IRVM	10 000 / attestation
- Impression de relevé de compte titres	500 / page
- Création de certificat de titres	5 000/certificat
- Commission sur succession	0,30% portefeuille
- Frais de recherche :	
• opération de 6 mois à un an	15 000 / opération
• opération de plus d'un an	30 000 / opération
6.2.6 Augmentation de capital	
- Commission de placement	1 à 1,5%
- Commission de chef de file	0,5 à 1%
- Commission de garantie de placement	1 à 1,5%
- Commission d'attribution d'actions gratuites	1% montant de l'augmentation
- Commission de capitalisation de dettes	1% montant des dettes
6.2.7 Opérations sur OPCVM	
- Courtage 0,4% montant transaction	minimum 1000
- Droits de garde : (valeur du portefeuille = pic du trimestre)	
• Tranche valeur portefeuille <= 10 millions	0,5% minimum 1 250/ trimestre
• Tranche valeur portefeuille > 10 millions	0,25%
6.2.8 Mission de conseil	
- Ouverture de dossier	10 000 000 (non remboursable)
- Commission	1,25% montant des capitaux restructurés
6.2.9 Autres services	
- Attestation de propriété	20 000/attestation
- Attestation de titres en dépôt	20 000 / attestation
- Attestation d' IRVM	10 000 / attestation
- Impression de relevé de compte titres	500 / page
- Création de certificat de titres	5 000/certificat
- Commission sur succession	0,30% portefeuille
- Frais de recherche :	
• opération de 6 mois à un an	15 000 / opération
• opération de plus d'un an cfa	30 000 / opération
6.2.10 Conditions particulières	
- Confirmation et dénouement de transaction	0,4% montant transaction
6.3 Epargne salariale (Plan Epargne Entreprise)	NA
6.4 Souscription de bons de caisse émis par la banque	NA
6.5 Relevé mensuel	NA
6.6 Relevé de titres à la demande	NA
6.7 Autres types d'opérations sur titres	NA

OPERATIONS DE CHANGE

7.1 Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	
7.1.1 Achat par la Banque	
- Euro	0% à 2%
- Autres devises	maximum 5%
7.1.2 Vente par la Banque	
- Euro	0% à 2%
- Autres devises	maximum 5%
7.2 Achat et vente de chèques de voyage en Euro	NA
7.3 Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées	NA
7.4 Autres types d'opération de change	NA

OPERATIONS DE CREDIT

8.1 Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TMMM +Marge, dans la limite du taux d'usure)	
8.1.1 Découvert en compte convenu ou non formalisé (TMMM+Marge)	maximum 14%
8.1.2 Découvert en compte convenu et formalisé (TMMM+Marge)	maximum 14%
8.1.3 Crédits à court terme (TMMM+Marge)	maximum 14%
8.1.4 Autres crédits à court terme (TMMM+Marge)	nous consulter
8.1.5 Autres crédits à moyen et long termes (TMMM+Marge)	maximum 14% l'an

SOCIETE GENERALE
SENEGAL

CONDITIONS TARIFAIRES DES OPÉRATIONS BANCAIRES

CLIENTELE DES PROFESSIONNELS ET PETITES ASSOCIATIONS

OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

8.1.6 Crédit-bail et crédit amortissable	
8.1.6.1 Mobilier	Dans la limite du taux d'usure
8.1.6.2 Immobilier	NA
8.1.7 Financement en devises	NA
8.1.8 Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	NA
8.1.9 Autres financements en devises	NA
8.1.10 Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	nous consulter
8.1.11 Facilités de caisse et avances (types à définir)	NA
8.1.12 Prêt de consolidation de découvert	NA
8.1.13 Autres types de crédits de trésorerie	nous consulter
8.1.14 Affacturage	
- 8.1.14.1 Commission d'affacturage	2%
- 8.1.14.2 Commission de financement	nous consulter
- 8.1.14.3 Frais de dossier maximum	2%
8.2 Crédits par signature	
8.2.1 Caution sur marchés	
- Commission d'ouverture	nous consulter
	minimum 35 000
Frais de dossier	
- Document modèle SG Sénégal	50 000
- Document modèle client	75 000
- Avenant	35 000
8.2.2 Cautions fiscales et douanières	
- Commission d'ouverture	nous consulter minimum 35 000
Frais de dossier	
- Document modèle SG Sénégal	50 000
- Document modèle client	75 000
- Avenant	35 000
8.2.3 Aval de traites	
- Commission d'ouverture	nous consulter minimum 35 000
Frais de dossier	
- Document modèle SG Sénégal	50 000
- Document modèle client	75 000
- Avenant	35 000
8.3 Opérations connexes aux opérations de crédits	
8.3.1 Main levée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	nous consulter
8.3.2 Avenant sur contrat prêt	nous consulter
8.3.3 Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	nous consulter
8.3.4 Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	nous consulter
8.3.5 Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	nous consulter
8.3.6 Demande de décompte	nous consulter
8.3.7 Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	
- Pénalités /Majoration sur le taux du crédit en cas d'échéance impayée (appliquée pendant la durée du retard)	4%
- Commission de traitement	30 000
- Lettres de relance pour échéance de crédit impayée	
* 1ère échéance	30 000
* 2ème échéance	40 000
* 3ème échéance	50 000
8.3.8 Frais de pénalité pour remboursement (selon périodicité)	
- Pénalité pour remboursement anticipé (Pénalité en % à percevoir sur le capital restant dû)	3% minimum 50 000
8.3.9 Commission d'engagement	3% l'an
8.3.10 Frais d'études des dossiers de prêt	
8.3.10.1 Commission étude de dossier	NA
8.3.10.2 Frais et commissions d'escompte	
- Commission bordereau	0,75%
- Minimum décompte de jour	15 jours
- Commission de non utilisation/ de confirmation	1% l'an
8.3.10.3 Cautions et avals	NA

OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

9.1 Encaissement chèque et effet en devises	
9.1.1 Opérations sur Chèques	
9.1.1.1 Remise	J+1
9. 1.1.1.1 Sur Zone Euro	
- frais de dossier chèque montant minimum 100 euro	11 000
- frais de port	25 000
- frais de télécommunication	12 000
- frais de sort	5 000
9.1.1.1.2 Sur autres pays (Autres devises)	J+1 après couverture
- frais de dossier	15 000
- chèque montant minimum	nous consulter
- frais de courrier	25 000
- commission de change	2‰ minimum 7000
- frais de télécommunication	12 000
- frais de sort	5 000
9.1.1.2 Emission chèque de banque	J-1
9.1.1.2.1. Vers Zone Euro	
- commission de traitement	3,25‰
- taxe Etat	6‰
- frais de dossier	7 000
- frais de télécommunication	12 000
9.1.1.2.2. Vers autres pays (Autres devises)	
- commission de change	2‰ minimum 7 000

OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

- commission de traitement	3,25‰
- taxe Etat	6‰
- frais de dossier	7 000
- frais de télécommunication	12 000
9.1.2.Opérations sur effets	
9.1.2.1 Remise	
9.1.2.1.1 Vers Zone Euro	J+1
- Ouverture de dossier	17 000
- Frais de port	10 000
9.1.2.1.2 Vers autres pays	j+1 après couverture
- Ouverture de dossier	17 000
- Frais de port	10 000
9.1.2.2 Paiement	
9.1.2.2.1 En provenance Zone Euro	J+1
- présentation de l'effet à l'acceptation du dossier	20 000
- commission de traitement	3,25‰
- taxe Etat	6‰
- frais de courrier	5 000
- frais de télécommunication	12 000
9.1.2.2.2 En provenance autres pays	
- présentation de l'effet à l'acceptation du dossier	25 000
- Commission de change	2‰ minimum 7 000
- commission de traitement	3,25‰
- taxe Etat	6‰
- frais de courrier	5 000
- frais de télécommunication	12 000
9.1.2.3 Annulation et modification	
- frais de modification (Prorogation)	11 000
- frais d'annulation	25 000
9.1.3 Impayés	35 000
9.2 Emission de chèques et effets en devises	
9.2.1 Euro	
9.2.1.1 Frais de dossier	7000
9.2.1.2 Commission de traitement	3,25‰
9.2.1.3 taxe Etat	6‰
9.2.1.4 Frais Swift (Frais de télécommunication)	12 000
9.2.1.5 Frais liés à l'autorisation de change	20 000
9.2.2 Autres devises	
9.2.2.1 Frais de dossier	7 000
9.2.2.2 Commission de traitement	3,25‰
9.2.2.3 taxe Etat	6‰
9.2.2.4 Frais liés à l'autorisation de change	20 000
9.2.2.5 Frais Swift (Frais de télécommunication)	12 000
9.2.3 Autres types d'opérations avec l'étranger	NA
9.3 Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
9.3.1 Chèques reçus par la compensation régionale	NA
9.3.2 Frais d'encaissement	NA
9.3.3 Frais de manipulation	NA
9.3.4 Frais de Swift	NA
9.3.5 Frais de port de lettre	NA
9.3.6 Frais sur chèque en souffrance	NA
9.3.7 Frais fixe d'impayés	NA
9.4 Transferts	
9.4.1 Transferts zone UEMOA	NA
9.4.2 Transfert reçu hors zone UEMOA	
9.4.2.1 En Euro	
- Si bénéficiaire client SG Sénégal frais de dossier	gratuit
- Si bénéficiaire non client	gratuit
9.4.2.2 Autres devises	
- Si bénéficiaire client SG Sénégal frais de dossier	gratuit
- Commission de change	gratuit
- Frais si bénéficiaire non client	gratuit
9.4.3 Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	
9.4.3.1 Vers autres pays (Autres devises)	
- Commission de change	2 ‰ minimum 7 000
- taxe Etat	6‰
- Frais de dossier	50 000
- Frais de télécommunication	12 000
- Commission de traitement et de service	0.75% minimum 10 000
9.4.4 Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	
9.4.4.1 Vers zone Euro	
- taxe Etat	6‰
- Frais de dossier	50 000
- Frais de télécommunication	12 000
- Commission de traitement et de service	0.75% minimum 10 000
9.4.5 Autres types de transferts	NA
9.5 Opérations documentaires	
9.5.1 Remise documentaire export (avec document)	
9.5.1.1 Vers UEMOA et Zone Euro	
9.5.1.1.1 Ouverture	
- Frais de dossier	15.000
- Commission de manipulation	1.5‰ minimum 2500
- Frais de port (DHL)	25.000
9.5.1.1.2 Acceptation / Règlement	
- Acceptation ou encaissement	10 000
- Frais de télécommunication	12 000
- Frais de Sort	5 000
9.5.1.2 Vers autres zone	
9.5.1.2.1 Ouverture	
- Frais de dossier	15.000
- Commission de manipulation	25 000
- Frais de port (DHL)	25.000
9.5.1.2.2 Acceptation / Règlement	
- Acceptation ou encaissement	10.000
- Frais de télécommunication	12.000
- Frais de Sort	5.000
- Commission de change	2 ‰ minimum 7 000
9.5.1.2.3 Modification et Annulation	
- Frais de modification	11 000
- Frais d'annulation	50 000
9.5.2 Remise documentaire import	
9.5.2.1 En provenance de l'UEMOA & Zone Euro	
9.5.2.1.1 Ouverture	
- Frais de dossier	17 000
9.5.2.1.2. Règlement/acceptation	
- Frais d'acceptation ou d'encaissement (Règlement à vue)	17 000
- Commission de traitement et de service	0.75% minimum 10 000
- Taxe Etat	6‰
- Frais de Courrier	5 000
- Frais de télécommunication	12 000

OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

9.5.2.1.3 Annulation	
- Frais d'annulation	50 000
9.5.2.2. En provenance d'autres zones	
9.5.2.2.1 Ouverture	
- Frais de dossier	17.000
9.5.2.2.2. Règlement/acceptation	
- Frais d'acceptation ou d'encaissement (Règlement à vue)	17 000
- Commission de traitement et de service	0.75% minimum 10 000
- Taxe Etat	6‰
- Frais de courrier	5 000
- Frais de télécommunication	12 000
- Commission de change	2 ‰ minimum 7 000
9.5.2.2.3 Annulation	
- Frais d'annulation	50 000
9.5.3 Crédit documentaire import	
9.5.3.1 Ouverture	
- Frais de dossier	17 000
- Télécommunication	12 000
- Commission d'ouverture	0,57% minimum 35 000
9.5.3.2 Modification (Prorogation / Augmentation)	
- Frais de modification	35 000
9.5.3.3 Réalisation	
- si à vue, commission d'encaissement	2.25 % minimum 20 000
- Commission de levée de document	25 000
- Taxe Etat	6‰
- Commission de change	2‰ minimum 7 000
- Commission de traitement	3.25‰
- Frais de courrier	5 000
- Frais de télécommuncaition	12 000
9.5.4 Crédit documentaire export	
9.5.4.1 Ouverture	
- Confirmation	0.75% minimum 60 000
- Préavis	12 000
- Frais de dossier	17 000
- Frais de port (DHL)	25 000
- Notification	2 % l'an minimum 30 000
9.5.4.2 Modification	
- Frais de modification	35 000
9.5.4.3 Réalisation	
- Réalisation	0,75% minimum 30 000
- Mise en conformité des documents	30 000
- Frais de courrier	5 000
- Frais de télécommunication	12 000
- Commission de change (Si, hors Zone Euro)	2‰ minimum 7 000
- si annulation	50 000
9.5.5 Domiciliation recettes d'exportation	nous consulter
9.5.6 Lettre de crédit Stand-by (SBLC)	
ou de prorogation de la durée du crédit	minimum 40 000
Lettre de garantie ou caution en attente de documents (par mois entier minimum 1 mois)	3 % l'an
- Frais de dossier	17 000

AUTRES SERVICES (divers)

10.1 Frais de recherche de documents (en unité)	20 000
10.1.5 Supplément par photocopie	2 000
10.2 Casier	6 000/trimestre
10.3 Location de coffre-fort	
10.3.1 Location d'un compartiment de coffre fort	
- Petit	
* Déposit	350 000
* Frais annuels de location	300 000
- Moyen	
* Déposit	350 000
* Frais annuels de location	400 000
- Grand	
* Déposit	350 000
* Frais annuels de location	500 000
10.4 Frais de reproduction de clé	NA
10.5 Demande de renseignements sur client	NA
10.6 Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)	nous consulter
10.7 Demande de renseignements financiers	nous consulter
10.8 Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	
- Lettre d'Audit	60 000
10.9 Abonnement mensuel au site internet	gratuit
10.10 Information annuelle des cautions	nous consulter
10.11 Successions	
10.11.1 Frais d'ouverture de dossier de succession	NA
10.11.2 Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	nous consulter
10.11.3 Frais annuels de tenue de compte	nous consulter
10.12 Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	NA
10.13 Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	60 000
10.14 Attestation d'avoirs	nous consulter
10.15 Reconstitution d'extrait de compte	nous consulter
10.16 Autres types de services	
- Attestation de capacité financière	100 000
- Attestation de prise en charge	75 000
- Attestation de solde	15 000
- Envoi en express	25 000
- Transmission en correspondance	10 000
- Duplicata de document	15 000

SOCIETE GENERALE
SENEGAL

CONDITIONS TARIFAIRES DES OPÉRATIONS BANCAIRES

CLIENTELE DES ENTREPRISES ET DES GRANDES ASSOCIATIONS

CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

1.1 Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1 Ouverture de compte	
(avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1 Dépôt à terme société, ONG et Associations	gratuit
1.1.1.2 Compte d'instruments financiers (Société)	NA
1.1.1.3 Compte courant	gratuit
1.1.1.4 Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes Entreprise Individuelle	gratuit
Société Anonyme à Responsabilité Limitée (S.A.R.L.)	gratuit
Société Anonyme	gratuit
1.1.1.5 Autres types de comptes	nous consulter
1.1.1.6 Assurance décès accidentel associée au compte courant	
1.2 Conditions de Clôture de compte	
1.2.1 Dépôts à terme société, ONG et Associations	gratuit
1.2.2 Compte d'instruments financiers (Société)	NA
1.2.3 Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	gratuit
1.2.4 Lettre de clôture juridique	nous consulter
1.2.5 Autres types de clôture de comptes	nous consulter

SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1 Gestion de comptes	
2.1.1 Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1 Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	nous consulter
2.1.1.2 Commission de plus fort découvert	0,10%
2.1.1.3 Commission de mouvement au débit sur compte courant	0,10%
2.1.1.4 Commission de dépassement sur compte autorisé	
2.1.1.5 Commission de dépassement sur compte non autorisé	max 14%
2.1.1.6 Facture par écriture pour compte en dépassement d'autorisation	20 000
2.1.1.7 Frais de tenue de compte (tarif trimestriel)	60 000
2.1.1.8 Arrêté de compte	nous consulter
2.1.2 Relevé d'Identité Bancaire (RIB) à la demande (support papier)	1 500
2.1.3 Relevés de compte	
2.1.2.2 Mensuel	gratuit
2.1.2.3 A la demande	3 000
2.1.2.4 Autre période	
- Cadence par quinzaine	5 000
- Cadence hebdomadaire	10 000
- Cadence journalière	22 500

BON A SAVOIR : *Un relevé de compte gratuit par mois. Les produits de banque à distance sont les meilleurs moyens de suivre les opérations effectuées sur votre compte.*

2.1.4 Attestations bancaires	
2.1.3.1 Attestation de solde	25 000
2.1.3.2 Attestation de non engagement etc.	nous consulter
2.1.3.3 Autres types d'attestations bancaires	
- De capacité financière	150 000
- De prise en charge	100 000
2.1.5 Droits de timbre pour versement d'espèces en compte	200
2.1.6 Frais pour procuration	
- Délivrance	15 000
- Annulation	15 000
2.1.7 Conditions créditrices	
2.1.6.1 Produits d'épargne	nous consulter
2.1.6.2 Autres dépôts	nous consulter
2.1.6.3 Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	selon grille en vigueur
2.1.6.4 Autres types de conditions créditrices	nous consulter
2.2 Moyens de paiement	
2.2.1 Chèques	
2.2.1.1 Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1 Chèques barrés non endossables	gratuit
2.2.1.1.2 Lettre-chèques	nous consulter
2.2.1.1.3 Chèques de banque sur place	15 000
2.2.1.1.4 Chèques de banque UEMOA	15 000
2.2.1.1.5 Chèques de banque sur compte en devises	nous consulter
2.2.1.2 Certification de chèque	15 000
2.2.1.3 Frais pour annulation de chèque de banque	gratuit
2.2.1.4 Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	15 000
2.2.1.5 Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	nous consulter
2.2.1.6 Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait dans un délai de 180 jours	20 000
2.2.1.7 frais impayé chèque suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	
- Frais à la charge du Remettant	gratuit
- Frais à la charge du Titulaire de compte	30 000

BON A SAVOIR : *Le rejet d'un chèque sans provision sans régularisation dans un délai de 30 jours entraine l'intérdiction d'émission de chèques l'ensemble des comptes détenus par l'émetteur dans toutes les banques de l'UEMOA. Cette interdiction est valable pour une durée de 5 ans ; elle entraîne l'inscription aux fichiers centrale des chèques de la BCEAO, recensant les personnes frappées d'une interdiction d'émettre les chèques. La levée de l'interdiction peut être obtenue à tout moment, à la suite de la régularisation de la situation par le client.*

- Lettre d'avertissement	15 000
- Lettre d'injonction	20 000
2.2.1.8 Forfait chèque impayé <à montant X FCFA (montant à préciser)	nous consulter
2.2.1.9 Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	nous consulter

SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.2.1.10 Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	nous consulter
2.2.1.11 Frais sur chèque impayé	NA
2.2.1.12 Assurance perte et vol de moyens de paiement	NA
2.2.1.13 Encaissement de chèques	
2.2.1.13.1 Encaissement de chèques dans l'UEMOA	gratuit
2.2.1.13.2 Encaissement de chèques hors UEMOA	
- Sur zone Euro	
* Frais d'encaissement	15 000
* Chèque montant minimum 100 euros	
* frais de courrier	5 000
- Autres devises (hors USD)	
* Chèque montant minimum	nous consulter
* Frais de courrier	5 000
* Commission de change	2‰ minimum 7000
2.2.2 Cartes bancaires	
2.2.2.1 Renouvellement/Cotisation annuelle	
- Visa Classic Business	60 000
- Visa Premier Business	90 000

BON A SAVOIR : *Avec les cartes Visa Classic et Premier Business, bénéficiez gratuitement de multiples garanties et assistances: accidents voyage, perte ou vol de bagages, d'une assistance médicale et assistance voyage.*

2.2.2.1.1 Carte interbancaire (Cartes VISA SG Sénégal)	
- Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB)/Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) SG Sénégal	gratuit
- Distributeurs Automatiques de billets (DAB) autres banques locales et Zone UEMOA (GIM UEMOA)	428
* dans les distributeurs d'autresbanques au Sénégal	1 923
* dans les distributeurs d'autres banques à l'étranger	3 500
- Mini relevé	300
- Frais de gestion mensuels	NA
- Frais annuels	NA
2.2.2.2 Délivrance de carte additionnelle à décliner par type)	
- Visa Classic Business	60 000
- Visa Premier Business	90 000
- Carte Salaire	nous consulter
2.2.2.3 Confection de carte en urgence	20 000
2.2.2.4 Frais de reconfection de carte (sauf défectuosité)	12 000
2.2.2.5 Réédition du code confidentiel	7 000
2.2.2.6 Opposition carte	
2.2.2.6.1 Par le client : perte ou vol	5 000
2.2.2.6.2 Par la banque : usage abusif (Société)	25 000
2.2.2.7 Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	NA
2.2.2.8 Modification de contrat (carte, plafond, …)	
- Relèvement de plafond	14 959
- Mise à jour du code de la carte	gratuit
- Réédition du code de la carte	7 000
- Annulation ou résiliation de la carte	gratuit
2.2.2.9 Expédition à domicile : frais d'envoi	minimum 10 000
2.2.2.10 Ouverture de dossier de fraude	nous consulter
2.2.2.11 Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	NA
2.2.2.12 Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	
2.2.2.12.1 Retrait d'espèces dans les Distributeurs Auto. de Billets	
- Distributeurs Automatiques de Billets de la banque du client	gratuit
- Distributeurs Automatiques de Billets autres banques locales (GIM UEMOA)	428
- Distributeurs Automatiques de Billets autres banques locales	1 923
- Distributeurs Automatiques de Billets Hors zone UEMOA	3 500
2.2.2.12.2 Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques /Distributeurs Automatiques de Billets	
- Consultation/édition de solde dans la banque du client	gratuit
- Consultation/édition d'historique de Solde	gratuit
2.2.2.13 Paiements	
2.2.2.14.1 Au Sénégal	gratuit
2.2.2.14.2 A l'international	0.75%
2.2.3 Virements et Prélèvements	
2.2.3.1 Virements	
2.2.3.1.1 Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	
- Virement simple	
* Support papier (jusqu'à 11h 30)	gratuit
* Support télématique/ électronique (jusqu'à 14h)	gratuit
- Virement permanent	
* Ouverture de dossier	gratuit

SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

* Frais traitement par ligne	gratuit
- Virement multiple	
* Frais traitement par ligne	gratuit
* Support papier (jusqu'à 11h 30)	gratuit
* Support télématique / électronique (jusqu'à 14h)	gratuit
2.2.3.1.2 Virement sur place vers un tiers	
- Virement simple	
* Support papier (jusqu'à 11h 30)	20 000
* Support télématique électronique :	
virement simple	250 par ligne
virements multiples	2500
- Virement permanent	
* Ouverture de dossier	gratuit
* Frais traitement par ligne	12 000
2.2.3.1.3 Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	
* Support papier (jusqu'à 11h 30) autres banques UEMOA	20 000
2.2.3.1.4 Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	gratuit
2.2.3.1.5 Remise de virement (support télétransmission) (jusqu'à 14h)	gratuit
2.2.3.1.6 Mise à disposition de fonds	2‰ minimum 30.000
2.2.3.2 Prélèvements	
2.2.3.2.1 Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1Ouverture de dossier	gratuit
2.2.3.2.1.2 Exécution de l'opération (traitement par ligne)	gratuit
2.2.3.2.2 Frais d'opposition sur avis de prélèvement	10 000
2.2.3.2.3 Emission de prélèvement par une entreprise	nous consulter
2.2.3.2.4 Paiement d'un prélèvement	nous consulter
2.2.3.2.5 Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	nous consulter
2.2.3.2.6 Frais de prélèvement impayé (sans provision)	
- Au titulaire du compte	22 500
- Au bénéficiaire	gratuit
2.2.3.2.7 Rejet de prélèvement à l'initiative du client (opposition)	10 000
2.2.3.3 Effets de commerce	
2.2.3.3.1 Frais sur paiement d'effets	
- Au Sénégal et dans la zone UEMOA	gratuit
- En provenance Zone Euro	2 000
* Présentation de l'effet à l'acceptation du dossier	
* Commission de traitement	3,25‰
* Taxe Etat	6‰
* Frais de courrier	5 000
* Frais de télécommunication	12 000
- En provenance autres pays	
* Présentation de l'effet à l'acceptation du dossier	25 000
* Commission de change	2‰ minimum 7 000
* Commission de traitement	3,25‰
* Taxe Etat	6‰
* Frais de courrier	5 000
* Frais de télécommunication	12 000
2.2.3.3.2 Frais d'encaissement sur effets	
- Agence SG Sénégal	10 000
- Autres banques	10 000
- Vers Zone Euro	
* Ouverture de dossier	15 000
* Frais de port	10 000
- Vers autres pays	
* Ouverture de dossier	15 000
* Frais de port	10 000
2.2.3.3.3 Commission de bordereau	minimum 6 000
2.2.3.3.4 Commission d'endos	0,75%
2.2.3.3.5 Intérêt	minimum 6 000
2.2.3.3.6 Port de lettre	NA
2.2.3.3.7 Frais fixe	2 500
2.2.3.3.8 Frais de protêt	nous consulter
2.2.3.3.9 Frais de prorogation d'échéance	
- International	35 000
- Au Sénégal et dans l'UEMOA	20 000
2.2.3.3.10 Autres effets de commerce	
- Réclamation	20 000
- Effet sans avis de domiciliation	6 000
- Impayés	
* A la charge du remettant	10 000
* A la charge du tiré	20 000
2.2.3.3.11. Carnet d'effets de commerce	
- 25 Feuillets	5 000
- 50 Feuillets	10 000
- 100 feuillets	20 000

SOCIETE GENERALE
SENEGAL

CONDITIONS TARIFAIRES DES OPÉRATIONS BANCAIRES

CLIENTELE DES ENTREPRISES ET DES GRANDES ASSOCIATIONS

SERVICES BANCAIRES

3.1 Dates de valeurs appliquées	
3.1.1 Virements reçus	J+1
3.1.2 Remise de chèque	
- SG Sénégal	J
- Confrères	J+1 (à l'encaissement)
3.1.3 Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4 Virements émis	J-1
3.1.5 Domiciliation d'effets	J-1
3.1.6 Paiement de chèques	J-1
3.1.7 Versement d'espèces	J
3.1.8 Retrait d'espèces	J
3.1.9 Livrets d'épargne	NA
3.2 Frais liés aux services bancaires	
3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du clien quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	gratuit
3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	
- Avec chéquier	gratuit
- Sans chéquier	3 500
3.2.3 Emission chèque de banque en FCFA	15 000
3.2.4 Emission chèque de banque en autres devises	15 000
3.2.5 Rejet de chèque	
- Frais à la charge du Remettant	gratuit
- Frais à la charge du Titulaire de compte	30 000
3.2.6 Demande d'opposition (par demande)	15 000
3.2.7 Incident sur compte, saisie attribution (ATD, Saisie-arrêt)	300 000
3.2.8 Protêt	nous consulter
3.2.9 Frais de circularisation	60 000
3.2.10 Changement de signature	gratuit
3.2.11 Modification d'intitulé de compte	gratuit
3.2.12 Changement d'adresse	gratuit
3.2.13 Changement de garde de titre	nous consulter
3.2.14 Frais de nantissement	nous consulter
3.2.15 Frais de reclassement	nous consulter
3.2.16 Autres types de services bancaires	nous consulter

SERVICES DE BANQUE A DISTANCE

4.1 Avis de débit et de crédit par voie électronique	gratuit
4.2 Virement électronique vers un autre établissement bancaire	
Sogecashnet :	
- virement simple	250 par ligne
- Virements multiples	2 500
BON A SAVOIR : *Accédez à vos comptes 24h/24h et effectuez vos virements gratuitement*	
4.3 Services SMS	NA
4.4 Téléchargement de fichiers (demande de relevés de compte en ligne)	nous consulter
4.5 Autres types de services banque à distance	
4.5.1 Sogecom	
Cotisation mensuelle	
- Compte principal	16 000
- Compte supplémentaire	8 000
Forfait mensuel	
- Jusqu'à 300 écritures mois	10 000
- De 301 à 600 écritures mois	15 000
- Au-delà de 600 écritures mois	20 000
4.5.2 Sogextrait (MT 940)	
- Cotisation mensuelle par compte	50 000
4.5.3 Sogecashweb	minimum 50 000
4.5.4 Sogecash International Orders Received (SIOR) (MT 101)	
- Cotisation mensuelle par compte	50 000
4.5.5 Vocalia Entreprises	
- Redevance Mensuelle	Gratuit
- Appels	
* Du Sénégal	cout d'appel national
* De l'étranger	cout d'appel international
Sogecommerce	
- Frais de raccordement (paiement en une seule fois)	1 000 000
- Redevance mensuelle	30 000
- Commissions Transactions (VISA-MCI)	3%
Sogecashnet	
- Pack Standard	10 000
- Pack Premium	25 000
- Digipass supplémentaire	5 000

GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1 Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	gratuit
5.2 Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	gratuit
5.3 Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	
1ère échéance	30 000
2ème écheance	40 000
3ème échéance	50 000
5.4 Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	nous consulter
5.5 Lettre de déclaration à la CIP	nous consulter
5.6 Certificat de non-paiement	nous consulter
5.7 Autres types de frais de gestiondes incidents de paiement	nous consulter

OPERATIONS SUR TITRES

6.1 Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	nous consulter
6.2 SOGEBOURSE	
6.2.1 Courtage	
- Achat	0,8%
montant transaction min. 1 000 F	
- Vente	0,8%
montant transaction min. 1 000 F	
- Acheté-vendu / Transaction sur dossier	0,8%
montant transaction min. 1 000 F	
- Cession de bloc de titres	2 à 2,5% montant transaction
6.2.2 Conservation	
- Droits de garde : (valeur du portefeuille = pic du trimestre)	
• Tranche valeur portefeuille <= 10 millions	0,5% minimum 2 500 / trimestre
• Tranche valeur portefeuille > 10 millions	0,26%
6.2.3 Service financier	
- Tenue Assemblée Générale (AGO, AGE)	1 à 3 Millions
- Commission de responsabilité	200 000
- Commission de collecte de pouvoir	500 / pouvoir
- Vote par lecture optique	10 000 000
- Paiement de dividende (émetteur)	
• Commission de chargé de service financier	0,5% dividende à verser
• Commission / paiement	
6.2.4 Evènements sur obligations	
- Paiement de coupon	
• Emprunts d'Etat non cotés restant dû	0,1% capital
• Autres emprunts du coupon	1% montant
• Remboursement d'obligation	0,4% capital remboursé
- Autres opérations sur valeurs	
• Transfert de titres portefeuille transféré	0,2% min. CFA 10 000 / valeur
• Nantissement de titres 0,25% portefeuille nanti	min. CFA 10 000 / valeur
• Main levée sur titres 1% portefeuille libéré	min. CFA 10 000 / valeur
6.2.5 Opérations sur le marché primaire	
- Commission de placement	1,25%
- Commission de chef de file	1 à 2%
- Commission de garantie de placement	1 à 1,5%
- Frais d'introduction en bourse	5 000 000 FCFA
- Maximum :	10 625 000 FCFA
6.2.6 Autres operations sur valeurs	
- Transfert de titres	0,2%
portefeuille transféré min. 10 000 / valeur	
- Nantissement de titres	0,25%
portefeuille nanti min. 10 000 / valeur	
- Main levée sur titres	1%
portefeuille libéré min. 10 000 / valeur	
6.2.7 Opérations sur opcvm	
- Courtage	0,4%
montant transaction min. 1 000	
- Droits de garde : (valeur du portefeuille = pic du trimestre)	
• Tranche valeur portefeuille <= 10 millions	0,5%
min. 1 2 50 / trimestre	
• Tranche valeur portefeuille > 10 millions	0,25%
6.2.8 Autres services	
- Attestation de propriété	20 000/attestation
- Attestation de titres en dépôt	20 000/attestation
- Attestation d'IRVM	10 000/attestation
- Impression de relevé de compte titres	500/page
- Création de certificat de titres	5 000/certificat
- Commission sur succession	0,30% portefeuille
- Frais de recherche :	
• opération de 6 mois à un an	15 000/ opération
• opération de plus d'un an	30 000/ opération
6.2.9 Augmentation de capital	
- Commission de placement	1 à 1,5%
- Commission de chef de file	0,5 à 1%
- Commission de garantie de placement	1 à 1,5%
- Commission d'attribution d'actions gratuites	1% montant de l'augmentation
- Commission de capitalisation de dettes	1% montant des dettes capitalisées
6.2.10 Mission de conseil	
- Ouverture de dossier	10 000 000 (non remboursable)
- Commission	1,25% montant des capitaux restructurés
6.2.11 Conditions particulières	
- Confirmation et dénouement de transaction	0,4% montant transaction
6.3 Epargne salariale (Plan Epargne Entreprise)	NA
6.4 Souscription de bons de caisse émis par la banque	NA
6.5 Relevé mensuel	NA
6.6 Relevé de titres à la demande	NA
6.7 Autres types d'opérations sur titres	NA

OPERATIONS DE CHANGE

7.1 Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	
7.1.1 Achat par la Banque	
- Euro	0% à 2%
- Autres devises	maximum 5%
7.1.2 Vente par la Banque	
- Euro	0% à 5%
- Autres devises	max 5%
7.2 Achat et vente de chèques de voyage en Euro	NA
7.3 Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées	NA
7.4 Autres types d'opération de change	nous consulter

OPERATIONS DE CREDIT

8.1 Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TMMM+Marge)	
8.1.1 Découvert en compte convenu ou non formalisé (TMMM+Marge)	maximum 14%
8.1.2 Découvert en compte convenu et formalisé (TMMM+Marge)	maximum 14%
8.1.3 Crédits à court terme (TMMM+Marge)	maximum 14%
8.1.4 Autres crédits à court terme (TMMM+Marge)	maximum 14%
8.1.5 Autres crédits à moyen et long termes (TMMM+Marge)	maximum 14%
8.1.6 Crédit-bail	
8.1.6.1 Mobilier	maximum 14% l'an
8.1.6.2 Immobilier	NA
8.1.7 Financement en devises	NA
8.1.8 Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	NA
8.1.9 Autres financements en devises	NA
8.1.10 Escompte d'effets de commerce	
Escompte d'effets ordinaires	maximum 14%
Escompte d'effets avalisés	maximum 10%
8.1.11 Facilités de caisse et avances	nous consulter
8.1.12 Prêt de consolidation de découvert	nous consulter
8.1.13 Autres types de crédits de trésorerie	nous consulter
8.1.14 Affacturage	
- Commission d'affacturage	2%
- Commission de financement	nous consulter
- Frais de dossier	maximum 2%
8.2 Crédits par signature	
8.2.1Caution sur marchés	
- Commission d'ouverture	nous consulter minimum 35 000
Frais de dossier	
- Document modèle SG Sénégal	50 000
- Document modèle client	75 000
- Avenant	35 000
8.2.2 Cautions fiscales et douanières	
- Commission d'ouverture	nous consulter minimum 35 000
Frais de dossier	
- Document modèle SG Sénégal	50 000
- Document modèle client	75 000
- Avenant	35 000
8.2.3 Aval de traites	
- Commission d'ouverture	nous consulter minimum 35 000
Frais de dossier	
- Document modèle SG Sénégal	50 000
- Document modèle client	75 000
- Avenant	35 000
8.3 Opérations connexes aux opérations de crédits	
8.3.1 Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	nous consulter
8.3.2 Avenant sur contrat prêt	nous consulter
8.3.3 Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	gratuit
8.3.4 Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	gratuit
8.3.5 Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	nous consulter
8.3.6 Demande de décompte	NA
8.3.7 Demande d'édition de tableau d'amortissement	gratuit
- Demande de réédition de tableau d'amortissement	15 000
8.3.8 Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	
- Pénalités /Majoration sur le taux du crédit en cas d'échéance impayée (appliquée pendant la durée du retard)	4%
- Commission de traitement	30 000
- Lettres de relance pour échéancede crédit impayée	
* 1ère échéance	30 000
* 2ème échéance	40 000
* 3ème échéance	50 000
- Pénalité pour remboursement anticipé (sur le capital restant dû)	3% minimum 50 000
8.3.9 Commission d'engagement (perçue d'avance et par trimestre, minimum 1 trimestre)	2%
8.3.10 Frais d'études des dossiers de prêt	
- Commission étude de dossier	2% du montant du crédit
8.3.9.1 Frais et commissions d'escompte	
- commission de bordereau	0,75%
- minimum décompte de jour	15 jours
8.3.9.2 Cautions et avals	nous consulter

SOCIETE GENERALE SENEGAL

CONDITIONS TARIFAIRES DES OPÉRATIONS BANCAIRES

CLIENTELE DES ENTREPRISES ET DES GRANDES ASSOCIATIONS

OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

9.1 Encaissement chèque et effet en devises	
9.1.1 Opérations sur Chèques	
9.1.1.1 Remise	J+1
9. 1.1.1.1. Sur Zone Euro	
- frais dossier chèque montant minimum 100 euro	15 000
- frais de courrier	25 000
- frais de télécommunication	12 000
- frais de sort	5 000
9.1.1.1.2. Sur autres pays (Autres devises)	J+1 après couverture
- frais de dossier nous consulter	
- montant minimum	20 000
- frais de Port DHL	25 000
- commission de change	2‰ minimum 7000
- frais de télécommunication	12 000
- frais de sort	5 000
9.1.1.2 Emission chèque de banque	J-1
9.1.1.2.1. Vers Zone Euro	
- commission de traitement	3,25‰
- taxe Etat	6‰
- frais de dossier	10 000
- frais de télécommunication	12 000
9.1.1.2.2 Vers autres pays (Autres devises)	
- commission de change	2‰ minimum 7000
- commission de traitement	3,25‰
- taxe Etat	6‰
- frais de dossier	10 000
- frais de télécommunication	12 000
9.1.2.opérations sur effets (Simples)	
9.1.2.1 Remise	
9.1.2.1.1 Vers Zone Euro	J+1
- Ouverture de dossier	15 000
- Frais de port	10 000
9.1.2.1.2 Vers autres pays	J+1 après couverture
- Ouverture de dossier	15 000
- Frais de port	10 000
9.1.2.2 Paiement	
9.1.2.2.1 En provenance Zone Euro	J+1
- présentation de l'effet à l'acceptation du dossier	20 000
- commission de traitement	3,25‰
- taxe Etat	6‰
- frais de courrier	5 000
- frais de télécommunication	12 000
9.1.2.2.2 En provenance autres pays	J+1
- présentation de l'effet à l'acceptation du dossier	20 000
- Commission de change	2‰ minimum 7000
- commission de traitement	3,25‰
- taxe Etat	6‰
- frais de courrier	5 000
- frais de télécommunication	12 000
9.1.2.3 Impayés	50 000
9.1.2.4 Prorogation/Acceptation/Avis de sort	50 000
9.4 Transferts	
9.4.1 Transferts zone UEMOA	NA
9.4.2 Transferts hors zone UEMOA	
Transfert reçu	
9.4.2.1 En Euro	
- Si bénéficiaire client SG Sénégal frais de dossier	gratuit
- Si bénéficiaire non client	gratuit
9.4.2.2 En autres devises	
- Si bénéficiaire client SG Sénégal frais de dossier	gratuit
- Commission de change	gratuit
- Frais si bénéficiaire non client	gratuit
Transfert émis	
9.4.2.3 Vers zone Euro	
- Commission de traitement et de service	0,75% minimum 20 000
- Taxe Etat	6‰
- Frais de dossier	75 000
- Frais de télécommunication	12 000
9.4.2.4 Vers autres pays (Autres devises)	
- Commission de change	2% minimum 7 000
- Commission de traitement et de service	0,75% minimum 20 000
- Taxe etat	6‰
- Frais de dossier	75 000
- Frais de télécommunication	12 000
9.4.3 Virement hors UEMOA	NA
(Transfert SWIFT avec change en autres devises)	
9.4.4 Virement hors UEMOA	NA
(Transfert SWIFT sans change)	
9.4.5 Autres types de transferts	nous consulter
9.5 Opérations documentaires	
9.5.1 Remise documentaire export	
(avec document)	
9.5.1.1 Vers UEMOA et Zone Euro	
9.5.1.1.1 Ouverture	
- Frais de dossier	15.000
- Commission de manipulation	1,5% minimum 25 000

OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

- Frais de port (DHL)	25.000
9.5.1.1.2 Acceptation / Règlement	
- Acceptation ou encaissement	10.000
- Frais de télécommunication	12.000
- Frais de Sort	5.000
9.5.1.2 Vers autres zone	
9.5.1.2.1 Ouverture	
- Frais de dossier	15.000
- Commission de manipulation	1,5% minimum 25 000
- Frais de port (DHL)	25.000
9.5.1.2.2 Acceptation / Règlement	
- Acceptation ou encaissement	10.000
- Frais de télécommunication	12.000
- Frais de Sort 5.000	
- Commission de change	2‰ minimum 7 000
9.5.1.2.3 Modification et Annulation	
- Frais de modification	11 000
- Frais d'annulation	50 000
9.5.2 Remise documentaire import	
9.5.2.1 En provenance de l'UEMOA & Zone Euro	
9.5.2.1.1 Ouverture	
- Frais de dossier	17 000
9.5.2.1.2. Règlement/acceptation	
- Frais d'acceptation ou d'encaissement (Règlement à vue)	17 000
- Commission de traitement	0,75% minimum 10 000
- Taxe Etat	6‰
- Frais de courrier	5 000
- Frais de télécommunication	12 000
9.5.2.1.3 Annulation	
- Frais d'annulation	50 000
9.5.2.2. En provenance d'autres zones	
9.5.2.2.1 Ouverture	
- Frais de dossier	17.000
9.5.2.2.2. Règlement/acceptation (avec traite)	
- Frais d'acceptation ou d'encaissement (Règlement à vue)	17 000
- Commission de traitement	0.75% minimum 10 000
- Taxe Etat	6‰
- Frais de courrier	5 000
- Frais de télécommunication	12 000
- Commission de change	2‰ minimum 7 000
9.5.2.2.3 Annulation	
- Frais d'annulation	50 000
9.5.3 Crédit documentaire import	NA
9.5.3.1 Ouverture	
- Frais de dossier	17 000
- Télécommunication	12 000
- Commission d'ouverture	0.57% minimum 35 000
9.5.3.2 Modification (Prorogation / Augmentation)	
- Frais de modification	35.000
9.5.3.3 Réalisation	
- Commission d'acceptationsi à vue,	0.57% minimum 20.000
- Commission d'encaissement	2,25% minimum 20.000
- Commission de levée de document	0,65% minimum 25 000
- Taxe Etat	6‰
- Commission de change	2‰ minimum 7 000
- Commission de traitement	3.25‰
- Frais de port	5 000
- Frais de télécommuncaition	12 000
9.5.4 Crédit documentaire export	
9.5.4.1 Ouverture	
- Confirmation	0.75% minimum 60.000
- Préavis	12.000
- Frais de dossier	17.000
- Frais de port (DHL)	25.000
- Notification	2% l'an minimum 30 000
9.5.4.2 Modification	
- Frais de modification	35.000
9.5.4.3 Réalisation	
- Réalisation	0.75% minimum 30 000
- Mise en conformité des documents	30.000

OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

- Frais de courrier	5 000
- Frais de télécommunication	12 000
- Commission de change (Si, hors Zone Euro)	2‰ minimum 7000
- si annulation	50.000
9.5.5 Domiciliation recettes d'exportation	nous consulter
9.5.6 Lettre de crédit Stand-By (SBLC)	minimum
ou de prorogation de la durée du crédit	40 000
Lettre de garantie ou caution en attente de documents (par mois entier minimum 1 mois)	3% l'an
Frais de dossier	17 000

AUTRES SERVICES (divers)

10.1 Frais de recherche de documents (en unité)	25 000
- Supplément par photocopie	2 000
10.2 Casier SG Sénégal	7 000/trimestre
10.3 Location de coffre-fort	
10.3.1 Location d'un compartiment de coffre fort	
- Petit	
Déposit	350 000
Frais annuels de location	300 000
- Moyen	
Déposit	350 000
Frais annuels de location	400 000
- Grand	
Déposit	350 000
Frais annuels de location	500 000
10.4 Frais de reproduction de clé	nous consulter
10.5 Demande de renseignements sur client	NA
10.6 Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)	nous consulter
10.7 Demande de renseignements financiers	nous consulter
10.8 Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	nous consulter
10.9 Abonnement mensuel au site internet	gratuit
10.10 Information annuelle des cautions	NA
10.11 Successions	nous consulter
10.12 Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	nous consulter
10.13 Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	45 000
10.13.1 Lettre d'avertissement	15 000
10.13.2 Lettre d'injonction	20 000
10.14 Attestation d'avoirs	nous consulter
10.15 Reconstitution d'extrait de compte	nous consulter
10.16 Autres types de services	
nous consulter	
- Envoi Express	25 000
- Frais Duplicata	15 000
- Transmission correspondance	10 000
- Lettre D'audit	60 000
- Attestation d'engagement et de non engagement	50 000